

# **ALSACE SKI PASSION**

16 rue Breitwieser  
68100 MULHOUSE

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/04/2013

Guillaume HAEGY

Adresse : 2 rue de la gare, 68110 ILLZACH

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation ALSACE SKI PASSION – 16 rue Breitwieser 68100 MULHOUSE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président et le trésorier. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I.- Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## **II Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III.- Vérifications et informations spécifiques**

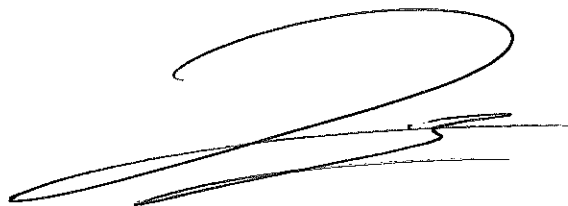
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres du fonds de dotation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Illzach, le 9 octobre 2013

Guillaume HAEGY

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top and several horizontal strokes below it.

## BILAN ACTIF

Norme CERFA n° 50.43 11

Désignation et n° d'agrément de  
l'association  
N° SIREN 791 895 832 00016

FONDS DE DOTATION ALSACE SKI PASSION

Date de clôture de l'exercice : 30/04/2013

Durée de l'exercice (en nbre de mois) : 12

	ACTIF (a)	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (a déduire)	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles:				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, droits			-	
	Autres			-	
	Avances et acomptes			-	
	Immobilisations corporelles:				
	Terrains			-	
	Constructions			-	
	Installations techniques, matériel et outillage indust.			-	
	Autres			-	
	Immobilisations corporelles en cours			-	
	Avances et acomptes			-	
	Immobilisations financières (1)			-	
	Participations à des organismes coopératifs agric.			-	
	Autres participations			-	
Créances rattachées à des participations			-		
Autres titres immobilisés			-		
Prêts			-		
Autres			-		
	TOTAL 1				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours:				
	Matières premières:				
	Matières consommables et emballages			-	
	En-cours de production de biens: -				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis:				
	Marchandises: - activité collecte-vente				
	- activité approvisionnement				
	Avances & acomptes versés s/ commandes			-	
	Créances (2):				
	Créances Associés membres et cptes rattachés (b)			-	
	Créances Clients et comptes rattachés			-	
	Autres			-	
Capital à verser			-		
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	25 372		25 372	9 000	
Charges constatées d'avance (2)			-		
	TOTAL 2	25 372		25 372	9 000
Comptes régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV) Écarts de conversion Actif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL ( I+ II+ III +IV + V)	25 372		25 372	9 000
(1) dont à moins d'un an					
(2) dont à plus d'un an					

(a) le cas échéant, la contrepartie du capital souscrit fraction non exigée doit figurer distinctement comme premier poste de l'actif, avant Immobilisations incorporelles.

(b) Créances résultant de cessions.

Désignation et n° d'agrément de  
l'association  
N° SIREN 791 895 832 00016

FONDS DE DOTATION ALSACE SKI PASSION

Date de clôture de l'exercice : 30/04/2013

Durée de l'exercice (en nbre de mois) : 12

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social I dont versé ... (a)		
	Droits d'entrée		
	Écarts de réévaluation (b)		
	Réserves:		
	Réserve légale		
	Réserves indisponibles:		
	. provenant des subventions reçues de l'État, des collectivités publiques et des établissements publics		
	- autres		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Réport à nouveau	8 733		
Résultat de l'exercice	16 488	8 733	
<b>SOUS TOTAL . Situation nette</b>	<b>25 221</b>	<b>8 733</b>	
	Subventions d'investissement autres que celles reçues de l'État, des collectivités publiques et des établissements publics		
	Provisions réglementées		
	<b>TOTAL I</b>		
Autre fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>TOTAL II</b>		
Provision pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL III</b>		
DETTES (1)(g)	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes et cessions		
	Dettes Associés Administrateurs et comptes rattachés (e)	151	267
	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés (f)		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et compte rattachés		
Autres dettes			
Comptes de régularisation (1)	Produits constatés d'avance		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>151</b>	<b>267</b>
	Écarts de conversion Passif (v)		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V*)</b>	<b>25 372</b>	<b>9 000</b>
	(1) dont à plus d'un an dont à moins d'un an		
	(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
	(3) dont emprunts participatifs		





## FONDS DE DOTATION ALSACE SKI PASSION

Exercice clos le 30 avril 2013

### Règles et Méthodes comptables

#### ANNEXE

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au titre de l'exercice clos le 30/04/2013, le total du bilan est de 25 372 euros et le compte de résultat dégage un bénéfice de 16 488 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2012 au 30/04/2013.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il s'agit du premier exercice du fonds de dotation.

A compter de cet exercice, il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs CRC 2002-10 et CRC 2003-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs en retenant la méthode prospective. L'application de ces règlements n'a pas entraîné de changement significatif dans la présentation des comptes sociaux et n'a eu aucun impact sur les capitaux propres.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Aucune quote-part des charges financières n'est incorporée au calcul de ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.



### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode dite « premier entré, premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée quant le cours du jour ou la valeur de réalisation des stocks se révèle inférieure à la valeur d'acquisition. Le montant de la provision correspond alors à l'écart entre la valeur brute des stocks et leur valeur réelle, déduction faite des frais proportionnels de vente.

FONDS DE DOTATION ALSACE SKI PASSION

ANNEXE DU BILAN

I. ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS RECUS		ENGAGEMENTS DONNES	
Avals, cautions, garanties reçus		Avals, cautions, garanties donnés	
Droit de propriété en cours d'acquisition (crédit-bail)		Engagements de crédit bail	
Parts d'administrateurs en garantie de gestion		Autres engagements donnés	
Autres biens détenus en garantie			
Autres engagements reçus			
TOTAL			

**V. PRODUITS A RECEVOIR**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Total	

**VI. CHARGES A PAYER**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunt et dettes financières divers	151,00€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	151,00 €

## VII. PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

Charges constatées d'avance	Montants
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnels	
Total	



# **ALSACE SKI PASSION**

16 rue Breitwieser  
68100 MULHOUSE

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 30/04/2013

Guillaume HAEGY

Adresse : 2 rue de la gare, 68110 ILLZACH

Commissaire aux comptes

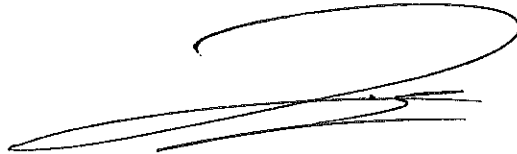
Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre entité, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Illzach, le 9 octobre 2013

Guillaume HAEGY  
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop at the top and several horizontal strokes below it, identifying the signatory as Guillaume Haegy.